

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION - LES KITS by STARS

Les Kits by Stars sont une entité de STARS-EUROPE

Article 1 – RESERVATION

- 1.1 Toute réservation implique l'adhésion sans réserve de nos conditions générales de location.
- 1.2 Toute réservation doit faire l'objet d'un écrit de la part du client et n'est acceptée que dans la limite des stocks disponibles. Dans un rayon de 50km à partir de la ZAE la Pinade 45250 Briare.
- 1.3 Toute réservation n'est acceptée qu'à la signature d'un devis aboutissant à celle d'un bon pour accord.
- 1.4. Un acompte de 30% du prix total sera demandé au locataire au moment de la réservation.
Tout produit non disponible pourra être remplacé par un produit de qualité équivalente ou supérieure.

Article 2 – LIVRAISON ET DUREE DE LOCATION

- 2.1 Les Kits seront livrés/installés – démontés/repris du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Un bon de livraison est délivré à l'issu du montage. Le est convié à assister à l'essai du matériel mis en œuvre. Après essai concluant, le matériel est considéré en parfait état de fonctionnement. Un bon de reprise sera délivré à l'issu de la location : Toute prolongation de location devra être signalée 24h00 avant la fin prévue initialement. Elle ne pourra avoir lieu qu'après accord écrit de la société STARS-EUROPE et dans tous les cas être confirmée par un nouveau bon de commande. La location d'une journée supplémentaire sera facturée 50% du prix du KIT.
- 2.2. Une caution représentant 5 fois le montant du prix de location du KIT est demandée au locataire au moment de la livraison en 2 chèques. Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé sur la base du tarif en vigueur valeur neuve.
- 2.3. Elle lui sera remise dans son entièreté si et seulement si le matériel n'a subi aucune détérioration lors de sa location.

Article 3 – IMPREVUS QUANT A LA LIVRAISON

En cas d'imprévu lors de la livraison, les procédures à suivre sont les suivantes:

- 3.1. Si l'adresse s'avère erronée après vérification, le matériel retourne au stock et la location est due dans sa totalité majorée des frais de retour au stock. Une nouvelle livraison devra être programmée aux frais du client.
- 3.2. Après une attente de 10mn, les techniciens mobilisés à cet effet repartent avec le matériel et la location est due dans sa totalité majoré des frais de retour au stock. Une nouvelle livraison devra être programmée aux frais du client.
- 3.3. La société STARS est en droit de refuser l'installation de son matériel si le lieu prévu à cet effet a été changé par le locataire et que celle-ci met en danger ses techniciens.
- 3.4. L'accès et l'installation (mise à disposition d'une source d'électricité de 16A – 2400W minimum) devront être adaptés à la demande du client et validé préalablement par la société STARS EUROPE.

Article 4 – PROPRIETE

- 4.1. Le matériel est la propriété de la société STARS EUROPE. Il est insaisissable par les tiers et le locataire n'a pas le droit de le céder ou de le sous-louer.

Article 5 – RESPONSABILITES/ASSURANCE

- 5.1. Le locataire assume l'entière responsabilité du matériel dès son installation jusqu'à sa reprise.
- 5.2. Il est le seul responsable de tous dégâts causés au matériel ou du fait du matériel.
- 5.3. La responsabilité de la société STARS-EUROPE ne saurait être engagée suite au non fonctionnement, au mauvais fonctionnement des appareils loués liés à des adjonctions non compatibles, à des modifications d'implantation ou à une mauvaise utilisation.

Article 6 – TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

- 6.1. Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur le jour de la livraison. Le taux de TVA appliqué est de 20% sur l'ensemble des services offerts.
- 6.2. Le règlement de la prestation se fera obligatoirement au moment de son installation. Il se fera au moyen d'un chèque à l'ordre de la société ou en espèces.

Article 7– ANNULATION

- 7.1. Dans le cadre d'une annulation de réservation l'acompte déjà versé reste acquis à STARS-EUROPE à titre de dédommagement forfaitaire.